Stabilité politique et économique sous-régionale à l'épreuve du Terrorisme

Une publication de Solution Think Tank[1]

Août 2025

Cotonou, Bénin

Auteurs: Dr Victor Sanon (CAPES), Dr Sylvain Nguessan (CRSA), Thierno Malick Diallo (STAT VIEW), Emile SOMDA (CAPES).

Résumé :

L'Afrique de l'Ouest connait une pression accrue des groupes terroristes. Cette pression engendre dans la durée de l'instabilité politique et de l'instabilité économique. Sur le plan politique, la pression des groupes terroristes a entrainé des ruptures institutionnelles dans plusieurs pays, a entamé une scission de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et a abouti à la naissance de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Sur le plan économique le terrorisme fragilise les Etats en créant des économies de trafic et de contrebande détournant ainsi une manne qui devrait renforcer les budgets de ces Etats. Le terrorisme crée in fine de l'instabilité en Afrique de l'Ouest.

Mots-clés : Terrorisme, Instabilité politique, Instabilité économique.

Abstract

West Africa is experiencing increased pressure from terrorist groups. This pressure generates political instability and economic instability over the long term. At the political level, pressure from terrorist groups has led to institutional breakdowns in several countries, initiated a split of

[1] Solution Think Tank est un réseau de think tanks en Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, consultez les informations supplémentaires jointes à la fin de cet article.

the Economic Community of West African States (ECOWAS) and resulted in the birth of the Alliance of Sahel States (AES). Economically, terrorism weakens states by creating economies of trafficking and smuggling, thus diverting a windfall that should strengthen the budgets of these States. Terrorism ultimately creates instability in West Africa.

Key Words: Terrorism, Political instability, Economic Instability.

I. Introduction

Les attentats perpétrés contre le World Trade Center aux États-Unis le 11 septembre 2001 ont marqué un tournant décisif dans la conceptualisation et la lutte internationale contre le terrorisme. Cet événement d'une ampleur inédite a mis en évidence la dimension transnationale et multiforme de cette menace, incitant les États à renforcer de manière significative leurs dispositifs militaires et sécuritaires, tout en développant de nouveaux mécanismes de coopération internationale. Dans cette dynamique, la création en 2017 de l'Office des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), par la résolution 71/291 de l'Assemblée générale, illustre la volonté de structurer une réponse multilatérale coordonnée. Cette instance a pour mission de renforcer la coordination au sein du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme et de soutenir les États Membres dans le développement de leurs capacités de prévention et de riposte.

Cependant, en dépit de ces efforts institutionnels et diplomatiques, les organisations djihadistes ont démontré une remarquable capacité d'adaptation. Elles ont diversifié leurs sources de financement, étendu leur emprise territoriale, perfectionné leurs modes opératoires et élargi la typologie de leurs cibles, rendant la menace plus diffuse et complexe à appréhender.

Le continent africain, et plus particulièrement la région de l'Afrique de l'Ouest, figure parmi les espaces les plus durement touchés par cette dynamique. Le groupe Boko Haram, apparu au Nigeria au début des années 2000, s'est imposé comme l'un des premiers foyers majeurs du terrorisme dans la sous-région. Son expansion a rapidement concerné les pays de la bande sahélienne, notamment le Niger, le Tchad, le Cameroun, le Mali et le Burkina Faso. Cette intensification des activités terroristes a profondément affecté la stabilité politique des États

concernés, fragilisant leurs institutions, accentuant les crises de gouvernance et exacerbant les tensions communautaires.

Ainsi, l'Afrique de l'Ouest se trouve confrontée à une double exigence : d'une part, contenir la menace terroriste afin de préserver la paix et la sécurité régionales ; d'autre part, en atténuer les répercussions sur des économies structurellement vulnérables. L'analyse des interactions entre insécurité, instabilité politique et fragilisation économique s'impose dès lors comme un enjeu majeur pour la compréhension des dynamiques contemporaines de la région.

Dans cette perspective, la présente étude s'inscrit dans le cadre thématique de **« la stabilité politique et économique sous-régionale à l'épreuve du terrorisme ».** Avant d'examiner les effets et les implications de ce phénomène, il convient de procéder à une cartographie analytique des sources, des acteurs et des dynamiques du terrorisme en Afrique de l'Ouest, afin d'en appréhender les logiques internes, les évolutions récentes et les enjeux spécifiques à cet espace géopolitique.

II. Cartographie et sources connues du terrorisme en Afrique de l'Ouest

La Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) laisse le soin aux législations nationales la compétence d'incriminer et de sanctionner les actes terroristes. C'est ce qui ressort de son paragraphe 1.a) qui dispose : *« tous les Etats doivent prévenir et réprimer le financement des actes de terrorisme ».* Le paragraphe 2 de ladite résolution dispose de même au sujet des personnes qui planifient et commettent des actes terroristes (Walter, 2003). En application de cette résolution, dans l'environnement juridique africain, de nombreux Etats se sont dotés de législations relatives à la répression des actes de terrorisme, à son financement. On peut citer l'exemple, notamment, de la Côte d'Ivoire à travers sa loi n°2015-493 du 7 juillet 2015 portant répression du terrorisme, du Niger à travers la loi n°2011-12 du 27 janvier 2011 modifiant et complétant la loi n°61-27 du 15 juillet 1961 portant institution du code pénal. Ces législations quoique pouvant revêtir quelques nuances, convergent quant à la définition à accorder au « terrorisme ».

A. L'acte terroriste selon la loi N°2015-493 du 7 Juillet 2015

L'article 1er de celle-ci s'était contenté de prévoir qu'« au sens de la présente loi, on entend par acte terroriste : « un acte constitutif d'une infraction au sens de l'un des instruments juridiques internationaux énumérés en annexe à la présente loi ; tout autre acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civil, ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque, par sa nature ou son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque (Loi n°2016-992, JORCI, 26 Janvier 2017) » . Quels sont les espaces sous l'emprise du terrorisme en Afrique occidentale ?

B. Ancrage et explications plausibles du terrorisme en Afrique de l'Ouest

Le Nigeria, le Mali, le Niger, le Burkina Faso sont de façon constante victimes de fréquentes attaques terroristes. Quant au Togo, au Benin et à la Côte-d'Ivoire, la menace se fait insistante avec des attaques sporadiques. La dernière attaque en sol ivoirien s'est déroulée dans la nuit du 24 au 25 Août 2025 causant des pertes en vies civiles. Cette attaque attribuée à des groupes armés non identifiées (Le Monde, 2025) s'apparente selon certains spécialistes des questions sécuritaires à un test dans le cadre de tentatives d'installation de groupes terroristes opérant pour l'essentiel dans le Sud du Burkina Faso. En effet, les pays côtiers font l'objet de tentatives d'implantation de cellules des mouvances terroristes (International Crisis Group, 2023) dont les plus connus sont l'Etat Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).

1. Le Nigeria face à Boko Haram

Fondé en 2002 par Mohamed Yusuf à Maiduguri au nord Nigeria, Boko haram est un mouvement d'obédience salafiste djihadiste en quête à la fois d'un califat et d'une application intégrale de la charia (Adam, H. et Florence, F-B., 2013). Après avoir revendiqué une affiliation aux talibans afghans et à Al-Qaïda, le groupe prête allégeance à Daesh en mars 2015 et devient Etat islamique en l'Afrique de l'Ouest. Il essaie d'occuper l'ancien empire de Kanem-Bornou (Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun). Auteur du rapt le plus important qui a eu lieu le 14 avril 2014 à Chibok, où 276 lycéennes âgées de 12 à 17 ans sont capturées lors d'un raid sur la ville. Il occupe des surfaces importantes du nord-est du Nigeria.

2. Le Burkina Faso face à la menace terroriste

Outre le nord du Burkina Faso, la région de l'est est caractérisée par une communautarisation du terrorisme. Dans le rapport final d'une étude intitulée ''cartographie des groupes non étatiques au Burkina Faso'' réalisé par le Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (CSAMAP, 2021) on apprend que l'attaque du poste militaire de Nassoumbou, revendiquée par « Ansarul Islam » en 2016, a marqué la naissance de ce groupe armé terroriste burkinabè. Cette attaque a constitué le point de départ de « l'endogénéisation » de la menace terroriste. Ansarul Islam a d'abord été un mouvement de révolte et de porte-voix des « esclaves peuls », les Rimaibés, avant de devenir un mouvement de contestation de l'ordre social qui prétend exprimer les voix de la majorité silencieuse des populations du nord Burkinabè qui ne détiennent ni pouvoir politique, ni autorité religieuse. Une partie des membres d'Ansarul Islam a rejoint le Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), Une autre partie a rallié l'EIGS (CSAMAP, 2021.

3. La souveraineté territoriale du Mali

Il est ressorti des enquêtes du Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce que dans des localités du Mali, au Nord comme au Centre, les populations faisaient plus confiance aux groupes armés qu'aux représentants de l'État pour la résolution des problèmes sécuritaires (CSAMAP, 2021). Cette crise a suscité des groupes d'autodéfense Dogon, Sonrhaï, Arabe, Peulhs, Bambara (CSAMAP , 2021) . Cette hybridation des acteurs a renforcé les capacités d'implantation de la criminalité organisée au Sahel, au Mali en particulier. Le Mali a basculé dans l'insécurité depuis 2012. En dépit des moyens déployés, la situation ne s'est toujours pas stabilisée. Les attaques du camp militaire de Kati en juillet 2022, de l'aéroport Modibo Keita en septembre 2024 ont suscité des frayeurs tant ces espaces sont perçus comme des citadelles imprenables du Mali (BBC,2022).

4. Le Niger sous la pression des mouvements terroristes

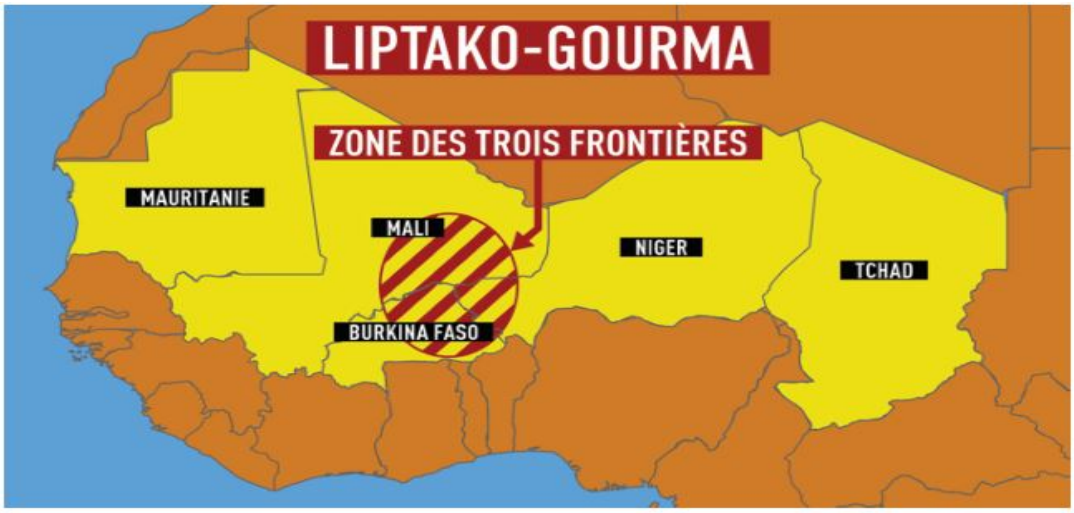
Les régions de Tahoua, Tillabéry et Diffa sont soumises aux attaques terroristes. La criminalité transfrontalière y est en croissance. Les régions d'Agadez et de Zinder n'y échappent pas. Des tensions communautaires sont fréquentes entre agriculteurs et éleveurs. Les frontières avec le Mali, le Burkina Faso, la Libye, l'Algérie, le Tchad et le Nigéria sont devenues des zones

d'incubation du terrorisme transfrontalier. Alors que le Niger connaissait une stabilité relative contrairement au Mali, le 6 février 2015, Boko Haram qui agissait jusque-là au Nigeria, va étendre ses exactions dans la région de Diffa en attaquant la ville de Bosso. Depuis cette date, le conflit en lien avec Boko Haram continue de faire des victimes militaires et civiles. Ces attaques ont provoqué un déplacement massif des populations dans les îles du Lac Tchad et le long de la Komadougou Yobé. Par ailleurs, les régions de Tillabéry et nord de Tahoua sont particulièrement exposées aux menaces sécuritaires de tous types du fait de la proximité géographique avec le Mali et le Burkina Faso. Les violences ont contraint environ 100 000 personnes à prendre le chemin de l'exode notamment dans les localités de Ouallam, Anzourou, Tondikiwindi. Au Niger, la menace terroriste se situe sur plusieurs fronts : Boko Haram au sud-est, l'EIGS et des groupes terroristes liés au conflit malien à l'ouest du pays, y compris l'empreinte de groupes djihadistes implantés au Burkina Faso (CSAMAP, 2021, p.11). Au Nord, la zone frontalière avec le sud de la Libye est le lit d'activités de trafics d'armes, de drogue et de traite de personnes impliquant des djihadistes d'Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) (CSAMAP, 2021)

5. La zone des Trois frontières

L'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) a diffusé ce 13 décembre 2022 une vidéo présentant une cérémonie d'allégeance au nouveau calife du groupe djihadiste, Abou al-Hussein al-Husseini al-Qourachi dans la zone des 3 frontières. Le groupe terroriste en profite pour présenter ses capacités militaires avec des centaines de combattants ayant des armes lourdes en main, des fusils d'assaut, mitrailleuses et d'importants moyens de déplacement (Tv5 Monde, 2022) La région qui relie les trois pays (Niger, Burkina Faso, Mali) a attiré une attention médiatique et politique notable ces dernières années. D'une superficie d'environ 370 000 km², elle comprend une partie des régions de Gao et de Mopti au Mali, la région de Tillabéri au Niger et la région du Sahel au Burkina Faso. Elle est décrite comme l'épicentre de la crise du Sahel en Afrique de l'Ouest (Lyammouri, 2020, p.13).

Depuis 2021, les groupes terroristes utilisent les parcs naturels qui s'étendent jusqu'au Niger, Bénin et Togo voisins, pour préparer des attaques sur ces pays côtiers (Bakary et Tanga Pierre, 2024). Le centre du Mali, les Trois-frontières et le centre-nord du Burkina Faso, subissent plus de la moitié (55 %) des évènements violents dans la région (CSAMAP, 2021.



La zone des 3 frontières, cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel ; cas du Niger, 2021, p.13, CSAMAP

III. La stabilité politique sous régionale à l'épreuve du terrorisme

Le phénomène terroriste en Afrique de l'Ouest constitue aujourd'hui une menace majeure pour la stabilité politique et la cohésion sociale de l'ensemble de la région. La cartographie de l'activité terroriste dans cette zone révèle que la région du Sahel en particulier demeure l'épicentre de cette violence, avec plus de la moitié des décès mondiaux liés au terrorisme enregistrés sur son sol en 2024. En effet, sur 7 555 morts à la suite d'actes terroristes recensés dans le monde cette année-là, 3 885 victimes, soit 51%, proviennent du Sahel, selon l'Indice mondial du terrorisme publié par le Institute for Economics and Peace (Le Monde Afrique, 2025).

Cette situation dramatique trouve ses racines dans plusieurs facteurs structurels. Les spécialistes en sécurité soulignent que le terrorisme émerge principalement des conséquences d'une mauvaise gouvernance, ainsi que de la faiblesse et du dysfonctionnement des institutions étatiques qui peinent à se consolider et à répondre efficacement aux besoins essentiels des populations. Par ailleurs, la pauvreté endémique, les inégalités sociales profondes et le sentiment d'exclusion nourrissent un terreau fertile pour la radicalisation et le recrutement par

les groupes armés. Les travaux de Evans et Kelikume (2019) soutiennent ces constats, ces facteurs socioéconomiques tels que la pauvreté, le chômage, les inégalités, ainsi que la corruption et la mauvaise gouvernance jouent un rôle significatif dans la montée de la violence et du terrorisme en Afrique, notamment au Nigeria, en exacerbant le sentiment de frustration et d'exclusion sociale.

L'enracinement des groupes terroristes dans la région a déclenché une série de crises politiques majeures. Entre 2020 et 2023, trois pays – le Mali, le Burkina Faso et le Niger – ont été le théâtre de coups d'État militaires successifs, marquant un tournant dans l'instabilité chronique qui prévaut depuis plusieurs années. Le Mali a subi deux putschs, en septembre 2020 puis en avril 2021, accentuant la crise politique et sécuritaire amorcée dès 2012. Le Burkina Faso a été secoué par deux coups d'État en 2022, en janvier puis en septembre. Enfin, le Niger a également connu un coup d'État en juillet 2023, malgré une situation sécuritaire moins critique que ses voisins.

Ces ruptures constitutionnelles ont d'abord plongé les États concernés dans un vide politique profond, caractérisé par la suspension de toutes les activités politiques et la concentration du pouvoir entre les mains des juntes militaires. Cette situation a éliminé les mécanismes classiques de contrôle et contre-pouvoirs, fragilisant davantage la gouvernance. Par exemple, au Burkina Faso, la suspension des activités politiques est effective depuis le 30 septembre 2022, laissant le régime militaire gérer seul les affaires de l'État dans un contexte extrêmement tendu.

Au niveau sous-régional, les répercussions des coups d'État liés à la montée du terrorisme sont particulièrement graves et complexes. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui constitue l'un des principaux cadres institutionnels de coopération économique, politique et sécuritaire dans la région, a vu son autorité et sa légitimité mises à rude épreuve. Face aux prises de pouvoir non constitutionnelles au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la CEDEAO a réagi en suspendant ces pays de ses instances, sanctionnant ainsi leur rupture avec l'ordre démocratique voulu par la communauté.

Cette décision d'exclusion, bien que conçue comme une mesure de pression pour restaurer la démocratie, a engendré une fracture institutionnelle profonde. Privés de leur appartenance à la

CEDEAO, ces États se sont sentis marginalisés et ont choisi de rejeter ce cadre en créant une nouvelle alliance régionale appelée l'Alliance du Sahel (AES), officialisée le 29 janvier 2025. Cette initiative vise à consolider leur coopération dans un espace politique et sécuritaire distinct, avec probablement un agenda plus axé sur des logiques de sécurité renforcée face au terrorisme, mais aussi sur une affirmation politique envers la communauté ouest-africaine classique.

Cette redéfinition des alliances fragilise sérieusement la cohésion régionale. D'une part, elle scinde l'espace ouest-africain en deux blocs aux intérêts parfois divergents, ce qui complique la coordination des politiques communes indispensables pour lutter efficacement contre les menaces transnationales comme le terrorisme, la criminalité organisée et les crises humanitaires. D'autre part, la sortie de ces pays affaiblit les mécanismes institutionnels de la CEDEAO, réduisant sa capacité d'influence et d'intervention, notamment dans le maintien de la paix et la promotion de la gouvernance démocratique.

En outre, cette dissociation institutionnelle exacerbe les tensions géopolitiques internes à la région, en alimentant des rivalités entre les pays membres restants de la CEDEAO et ceux de l'Alliance du Sahel, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux et régionaux intéressés par le Sahel. Elle complexifie également l'accès aux ressources d'aide, de développement et de sécurité, souvent canalisées par la CEDEAO ou ses partenaires, ce qui pourrait limiter la mise en œuvre des stratégies intégrées visant à stabiliser le Sahel.

Ainsi, la création de l'Alliance du Sahel illustre une redéfinition radicale de l'architecture politique et sécuritaire ouest-africaine. Elle pose un défi majeur à la coopération régionale et à l'efficacité collective face aux crises sécuritaires, politiques et économiques. La reconstruction d'un cadre institutionnel commun, capable de réunir les différentes parties autour d'objectifs partagés, apparaît aujourd'hui essentielle pour garantir la stabilité durable de la région.

Le terrorisme se révèle être un facteur déstabilisateur central pour l'Afrique de l'Ouest, contribuant à la fragilisation des systèmes démocratiques nationaux et à l'éclatement de la gouvernance régionale. Il dynamite non seulement la vie politique interne des pays affectés mais aussi leur intégration et leur coopération au sein des organisations sous-régionales, mettant en péril les efforts de paix, de sécurité et de développement sur le continent.

IV. La stabilité économique sous régionale face à la montée du phénomène terroriste

Le terrorisme constitue un facteur majeur de fragilisation des économies africaines en détournant d'importantes ressources économiques et en compromettant les dynamiques de développement. Ses répercussions financières se manifestent tant au niveau des recettes que des dépenses publiques, limitant ainsi la capacité des États à sécuriser efficacement leur territoire tout en alourdissant leur poids économique et social.

Les sources de diminution des recettes fiscales sont multiples : la perturbation durable des activités économiques, la destruction partielle de l'assiette fiscale et la dégradation de l'efficacité des administrations fiscales, toutes conséquences directes des conflits et de l'insécurité persistante. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 2019, le coût économique total du terrorisme en Afrique s'élevait, pour la période 2007-2016, à au moins 119 milliards de dollars américains. Ce chiffre sous-estime cependant la réalité, car il n'intègre pas pleinement les pertes liées au produit intérieur brut (PIB), aux activités informelles ni aux dépenses supplémentaires de sécurité, sans compter les coûts engendrés par la gestion des réfugiés et des personnes déplacées internes.

Les données du PNUD soulignent une aggravation spectaculaire de l'impact économique du terrorisme : dans 18 pays ciblés, ce dernier est passé de 753 millions de dollars en 2007 à 14 milliards de dollars en 2016, soit une hausse de plus de 1 700%. Par ailleurs, le continent africain consacre annuellement près de 84 milliards de dollars à la sécurité, une somme qui pourrait théoriquement financer la vaccination intégrale des populations des 117 pays à faible ou moyen revenu (tranche inférieure) pendant une décennie. L'impact économique associé aux réfugiés et personnes déplacées dans les pays d'origine est évalué à 312,7 milliards de dollars sur la même période.

Sur le plan de la production, le terrorisme provoque une destruction directe du capital physique national, affectant les infrastructures vitales telles que les routes, ponts, écoles, logements et sites de production. Cette destruction matérielle, combinée à la diminution des investissements publics et privés causée par l'insécurité, exerce un effet délétère sur la croissance économique. Elle entraine un redéploiement des ressources vers les dépenses sécuritaires au détriment des investissements dans le développement et les services essentiels.

Plus précisément, dans l'espace de l'UEMOA, le terrorisme impacte négativement tant le niveau global de l'investissement que ceux spécifiques des secteurs privés et des Investissements Directs Étrangers (IDE), comme le démontrent les travaux récents d'Aminata O., Jean de Dieu G. et Moussa C. (2024).

La question de l'investissement revêt une importance cruciale, surtout dans le contexte des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ces nations, confrontées à une crise terroriste persistante conjuguée à des coups d'État militaires successifs, voient leurs capacités de financement gravement réduites. En effet, elles subissent des sanctions financières, notamment de la part de l'UEMOA, qui restreignent leur accès aux marchés financiers internationaux. Parallèlement, pour faire face aux menaces sécuritaires, les gouvernements sont souvent contraints d'augmenter substantiellement les dépenses dans la défense et la sécurité, ce qui se traduit inévitablement par une contraction des investissements dans d'autres secteurs prioritaires, tels que les infrastructures économiques, la santé, et l'éducation.

Cette conjoncture pèse lourdement sur le développement socio-économique de ces pays, accentuant le cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité. Elle appelle à des stratégies globales combinant soutien financier, renforcement des institutions étatiques, et coopération régionale pour restaurer la stabilité économique et sécuritaire indispensable à la résilience des États.

V. Recommandations

Le terrorisme est une réalité pour les états ouest-africains. Son éradication constitue un défi majeur à inscrire dans le long terme. Il n'existe pas de politiques prédéfinies pour recouvrir la stabilité politique et économique mise en mal par le phénomène. Nos recommandations gravitent quatre axes principaux.

- D'abord au niveau de la gouvernance, les Etats sont encouragés à promouvoir les droits de l'Homme, à renforcer la transparence électorale, lutter contre la corruption, promouvoir le genre et l'égalité des chances.
- Sur les politiques d'emploi et d'insertion professionnelle, la jeunesse constituant plus de la moitié des populations, il serait pertinent de mettre en place des structures

d'accompagnement à l'apprentissage des métiers et des fonds de financement d'activités d'insertion professionnelle des jeunes.

- En ce qui concerne les politiques éducatives et de renforcement de capacité il serait salutaire de lutter contre l'analphabétisme, de développer des programmes et politiques d'éducation de proximité, des programmes de formation de leaders religieux sur le vivre ensemble et le dialogue inter-religieux en vue de prévenir l'extrémisme religieux. Il faudrait également envisager des programmes de déradicalisation et de réinsertion des repentis du terrorisme.
- Enfin, le renforcement des systèmes de défense et de sécurité se présente comme un impératif. Cela passe l'ouverture et l'équipement des centres de formation, le recrutement transparent des hommes, le recyclage et le perfectionnement des unités actives, promouvoir la discipline, le respect de la hiérarchie et le droit de l'Homme. Consolider toutes les valeurs républicaines rattachées aux forces de défense et de sécurité.

Bibliographie

Adam, H. et Florence, F-B. (2013). Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria

Aminata,O., Jean de Dieu,G., et Moussa C. (2024). Le terrorisme entrave-t-il l'investissement dans les pays de l'UEMOA ? African Scientific Journal, Vol 3, Numéro 22

BBC. (2022, Juillet). Armée malienne, 8 personnes tuées dans l'attaque contre la base militaire de kati,, visite le 07/02/2023, https://www.bbc.com/afrique/articles/c2e75q2q709o

Burkina Faso, Mali, Niger : le Sahel reste l'épicentre du terrorisme, selon un rapport indépendant. (2025, 05 Mars). Le Monde Afrique. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/05/burkina-faso-mali-niger-le-sahel-reste-l-epicentre-du-terrorisme-selon-un-rapport-independant_6576571_3212.html#:~:text=Sur%207%20555%20décès%20dus,Institute%20for%20Economics%20and%20Peace.&text=Lecture%201%20min.&text=La%20région%20du%20Sahel%20reste,de%20blessés%20et%20d%27otages.&text=Selon%20l%27étude%2C%20cinq%20des,dernières%20années%2C%20affirme%20le%20rapport.

Bakary, S. et Tanga Pierre, Z. (2024). Dynamiques des changements environnementaux des réserves forestières transfrontalières sous l'emprise des groupes terroristes : cas du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. European Scientific Journal, ESJ, 20 (35), 235.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes non étatiques au Burkina Faso, pp. 27/28.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes armés au Mali, p. 8.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Niger, p. 11.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce(2021).Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Niger , p. 13.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique. (2022, Septembre). Cinq zones de violence des groupes islamistes militants au Sahel, visité le 07/02/2023, https://africacenter.org/fr/spotlight/cinq-zones-de-violence-groupes-islamistes-militants-au-sahel/

Démonstration de force de l'État islamique : où en est la situation sécuritaire depuis le départ de Barkhane du Mali ? (2022, 16 Décembre). TV5 MONDE INFO.https://information.tv5monde.com/afrique/demonstration-de-force-de-letat-islamique-ou-en-est-la-situation-securitaire-depuis-le

Empêcher les djihadistes de pénétrer le nord de la Côte-d'Ivoire. (2023, 11 Août). International Crisis Group. https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/08/26/cote-d-ivoire-quatre-morts-et-un-disparu-dans-une-attaque-pres-de-la-frontiere-du-burkina_6635775_3212.html#:~:text=L%27attaque%20a%20eu%20lieu,en%20s%27accusant%20mutuellement%20de

Evans, O., & Kelikume, I. (2019). Poverty, unemployment, inequality, corruption, and poor governance as drivers of militancy and terrorism in Nigeria. *Journal of Peace and Conflict Studies*, 12(3), 45-67.

Lyammouri, R. (2020, Mars). Mobilité et conflit dans le Liptako-Gourma, p.13, *Conflict Research Unit at Clingendael*

Loi n°2016-992 du 14 Novembre 2016 relative à la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement (JORCI. 26 Janvier 2017)

Programme des Nations Unies pour le Développement. (2019). Mesurer les répercussions de l'extrémisme violent à l'origine du terrorisme en Afrique. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/fr/undp-rh-

addis_Measuring_the_Economic_Impact_of_Violent_Extremism_Leading_to_Terrorism_in_Africa-FR.pdf

Walter, G. (2003, Janvier). Le Comité contre le terrorisme et la Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. *Actualité et droit international*.

Sur l'éditeur :

Solution think tank

Le réseau de think tanks francophones en Afrique de l'Ouest - @solutiontt - #solutionthinktank

L'idée qui sous-tend solution think tank est de donner aux excellents think tanks francophones une voix plus forte au-delà des frontières nationales et des barrières linguistiques. L'Afrique de l'Ouest, en particulier, manque de plates-formes de coopération dans le domaine de la recherche orientée vers des solutions. Nous sommes fermement convaincus que l'expertise des think tanks ouest-africains doit et peut contribuer à un discours plus global et orienté vers des solutions sur les défis nationaux, régionaux et mondiaux dans les domaines politiques, sociaux, économiques et du développement.

Membres de Solution Think Tank en 2025 :

- CADERT (Togo)
- CAPES (Burkina Faso)
- CIRES (Côte d'Ivoire)
- CRPA (Côte d'Ivoire)
- CROP (Togo)
- Chatham House (Royaume-Uni)
- CRSA(Côte d'Ivoire)
- IPED (Guinée)
- Konrad-Adenauer-Stiftung (Afrique de l'Ouest)
- Social Watch (Bénin)
- Stat View International (Guinée)
- WATHI (Sénégal)